

planétaire. [...] On ne voit, le ma-
mat n'est pas tout à fait comme
avant : canicules en été, inonda-
tions, phénomènes extrêmes. »
Cela fait 20 ans que Gaël Derive
travaille sur les problématiques
environnementales et son par-
cours le confirme, que ce soit

dans la mise en œuvre du Plan
climat de l'agglomération de
Grenoble.
Sans oublier la réalisation d'un
film, la rédaction de livres et sur-
tout des voyages qui font de lui
un témoin du danger qui guet-

se se fracture et empêche les
Inuits d'aller pêcher. En Éthio-
pie, des gens ont du mal à s'ali-
menter à cause des sécheresses
plus fortes et plus fréquentes qui
font perdre du bétail. Des exem-
ples, j'en ai beaucoup. »

J'ai beau
l'accès
gogique
compre
représe
degrés
rature,
ro carb

SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS Deux poteaux sectionnés

Chaussée glissante : trois accidents de la route

Jeudi 31 décembre vers 17 heu-
res, un refroidissement subit, ren-
dant la chaussée glissante, a sur-
pris les automobilistes à Saint-
Paul-en-Chablais. Trois
accidents se sont produits pres-
que simultanément sur le territoi-
re de la commune, en amont et en
aval du carrefour de Praubert
ainsi qu'à la Fouly. Aucun blessé
n'est à déplorer, seulement des
dégâts matériels. Deux poteaux
téléphoniques ont été sectionnés
par les automobiles, à la Fouly
ainsi qu'au niveau du lotissement
des Mollards, coupant la RD 21
durant deux heures. Les gendar-
mes les pompiers et les services

départementaux du déneige-
ment (CRD de Maxilly) se sont
rapidement rendus sur place. Les
câbles téléphoniques reposaient
sur le sol. Alertés par le maire, les
services d'Orange ont pris note
de l'intervention à réaliser sans
pouvoir indiquer ni l'heure ni le
jour... En conséquence, afin de
rétablir la circulation, le maire de
la commune, Bruno Gillet, a de-
mandé à ses employés commu-
naux, équipés d'un tractopelle,
de placer les câbles à 4 mètres de
hauteur en mettant en place de
façon transitoire un poteau télé-
phonique en collaboration avec
les agents du CRD de Maxilly.

ANNECY Multirécidiviste, il

Un conducteur in- ivre et sans pern

Un homme de 28 ans qui con-
duisait sans permis a été interpel-
lé jeudi 31 décembre à 23h50 à
Cran-Gevrier, dans le cadre des
contrôles de police effectués
pour le couvre-feu. Une pa-
trouille avait repéré l'individu au
volant d'une voiture, en compa-
gnie d'un autre homme. En aper-
cevant les policiers, les deux
hommes ont échangé leurs pla-
ces, ce qui a mis la puce à l'oreille
des fonctionnaires. Ces derniers
ont découvert que le premier
homme, un multirécidiviste des
délits routiers, était sous le coup
d'une annulation du permis de
conduire. Circonstance aggra-

vante, il
sous l'en
refusé, le
mettre à
ger, de n
quant à l
re sur le
Le cor
garde à
l'hôtel de
tice ce s
placé en
maison
attenda
semaine
homme
centre d
ve (CRA

MONT-BLANC/VALLÉE DE L'ARVE Une nouvelle distinction pour la présidente de France Na

Anne Lassman-Trappier promue officier de l'ordre du Mérite

La présidente de France Nature
Environnement Haute-Savoie
et de l'association Inspire com-
pte une distinction de plus dans
son escarcelle. Anne Lassman-
Trappier a été promue, au 1^{er} jan-
vier, officier de l'ordre du Mérite.
En 2016, elle avait déjà été faite
chevalier de la Légion d'hon-
neur. Cette humble militante en-
gagée dans la défense de l'en-
vironnement et dans
l'amélioration de la qualité de
l'air y voit un moyen d'être en-
core un peu plus crédible auprès
des politiques locaux. « Cette
promotion au grade d'officier est
pour moi une reconnaissance de

mon travail sans compter pour
l'environnement et pour l'intérêt
commun. J'appelle de tous mes
vœux, et de tous mes efforts bien
sûr, une évolution de la société
vers davantage d'humanité et
d'écologie. Prendre soin de l'en-
vironnement, c'est prendre soin de
nous-mêmes, tant notre santé est
dépendante de celle de la planè-
te, de son eau, de son air, de son
sol et de son climat », réagit la na-
tive des Houches.

Au niveau national, la Haut-sa-
voiarde a longtemps travaillé au
sein du Conseil national de l'air
et a été mobilisée dans le cadre de
la loi d'orientation des Mobilités.



Anne Lassman-Trappier avait reçu en 2016 le grade de chevalier de la Légion d'honneur. Elle vient d'être promue officier de l'ordre du Mérite. Archives photo